

Cote du document: EB 2016/118/INF.7  
Date: 6 octobre 2016  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Ya Tian**  
Chargé de programme  
Département gestion des programmes  
téléphone: +39 06 5459 2062  
courriel: y.tian@ifad.org

#### Transmission des documents:

**William Skinner**  
Chef du Bureau  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-huitième session  
Rome, 21-22 septembre 2016

---

Pour: **Information**

## Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

### I. Propositions de projet et programme

1. Les propositions de projet/programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent dix-huitième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).

#### A. Afrique de l'Ouest et du Centre

##### **Niger: mémorandum du Président: Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (EB 2016/118/R.17)**

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 8,15 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) et d'un don de 8,15 millions de DTS à la République du Niger pour combler le déficit de financement du Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Le représentant de l'Égypte au Conseil d'administration, au nom de la Liste C, ainsi que les représentants de l'Algérie, de l'Espagne, du Nigéria et de la Suisse ont souligné l'importance que revêt cette initiative pour le développement rural de l'un des pays les plus pauvres du monde.

#### B. Afrique orientale et australe

##### **Éthiopie: Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II (PASIDP II) (EB 2016/118/R.18)**

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi, en faveur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, d'un prêt de 72,95 millions de DTS et d'un don de 1,08 million de DTS, ainsi que d'un don de 7,87 millions de DTS provenant du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP). Le Conseil d'administration a approuvé le programme en attirant l'attention sur le fait que, durant l'exécution, le FIDA devrait: i) favoriser la mise en place et le développement de l'assurance agricole; ii) veiller à ce que les risques liés aux problèmes sécuritaires, environnementaux et sociaux ainsi qu'à la corruption fassent l'objet d'un suivi rigoureux; iii) garantir la collaboration et la coordination avec les principaux programmes pilotes du Gouvernement éthiopien, notamment le Programme de croissance agricole, le Programme de gestion durable des terres et le Programme de filets de sécurité fondé sur des activités productives; iv) améliorer les indicateurs nutritionnels; v) faire en sorte que la stratégie de gestion des savoirs mise en œuvre dans le cadre du présent programme couvre les activités financées par l'ASAP, en particulier l'approche différenciée adoptée pour faire face à la diversité agroécologique de l'Éthiopie; et vi) faciliter la collaboration avec le secteur privé, notamment avec les ONG.

Le Conseil a pris acte du fait que les États-Unis se sont abstenus d'approuver le programme en Éthiopie dans la mesure où les procédures de contrôle en matière environnementale présentées ne satisfont pas aux prescriptions législatives en vigueur aux États-Unis pour ce type de programme, en particulier pour ce qui est des délais de divulgation de la documentation en matière d'impact environnemental.

##### **Rwanda: Projet de développement de la production laitière au Rwanda (EB 2016/118/R.19/Rev.1)**

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 31,35 millions de DTS, à des conditions particulièrement favorables, et d'un don de 0,79 million de DTS à la République du Rwanda pour le Projet de développement de la production laitière au Rwanda. Le Conseil d'administration a approuvé ce projet en attirant l'attention sur l'importance stratégique que revêt le sous-secteur laitier

pour le développement rural, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Rwanda et en Afrique de l'Est. Le représentant de la Suisse au Conseil a demandé à ce que les risques que pose l'intervention auprès des membres les plus vulnérables de la population rurale dans le cadre d'une filière laitière à caractère commercial (produits de base périssables) soient examinés avec plus d'attention. La direction a fourni au Conseil l'assurance que le FIDA possédait désormais une vaste expérience en termes d'appui au Gouvernement rwandais s'agissant de concevoir et de mettre en œuvre des dispositifs visant à renforcer les actifs des segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population rurale. Dans le cas présent, cette expérience est mise à profit afin de constituer une base d'actifs pour les ménages très démunis afin d'améliorer leur sécurité alimentaire, leur nutrition et leurs moyens de subsistance, et de faire en sorte qu'ils puissent s'intégrer progressivement et durablement dans la filière laitière. Il est prévu que le FIDA travaille en partenariat avec Heifer Project International, l'entité qui cofinance le projet, afin de reproduire à plus grande échelle cette approche au niveau national. Le gouvernement s'est vivement félicité de l'approche adoptée, comme moyen de produire un réel impact en termes de réduction de la pauvreté rurale dans le cadre de la politique *girinka* (une vache par famille pauvre).

**Zimbabwe: Programme de relance de l'irrigation paysanne  
(EB 2016/118/R.20/Rev.1)**

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don d'un montant de 18,30 millions de DTS, au titre du CSD, à la République du Zimbabwe pour financer le Programme de relance de l'irrigation paysanne. Il s'est félicité de la pertinence de ce programme, étant donné que, suite à la sécheresse généralisée qui a frappé l'Afrique australe en 2016, en particulier le Zimbabwe, nombreux sont ceux qui, en milieu rural, n'ont plus rien à manger et se trouvent en situation de grande pauvreté. Le Conseil d'administration a également accueilli favorablement l'approche adoptée, qui met l'accent à la fois sur la remise en état des systèmes d'irrigation et sur le développement des marchés des petits agriculteurs, et a apprécié le fait que les systèmes proposés soient financièrement viables et durables dans la mesure où ils doivent favoriser une production axée sur le marché. Le Conseil a également salué les efforts déployés par le FIDA afin de renforcer les associations d'usagers de l'eau et les capacités nationales, dans une optique de durabilité des systèmes réhabilités. La direction a donné au Conseil l'assurance qu'elle collaborerait étroitement avec d'autres partenaires de développement afin d'éviter le chevauchement des activités, de manière à accroître les gains mutuels d'efficacité et à pouvoir tirer les enseignements de l'expérience. De plus, elle mènera à bien la supervision fiduciaire et technique du programme. Les fonds provenant du don seront octroyés en DTS. L'inclusion du renminbi chinois dans le panier du DTS ne devrait avoir aucune incidence sur le financement du programme dans la mesure où, dans le calcul des coûts, les aléas financiers et d'exécution tiennent compte des fluctuations de prix et des variations de change.

**C. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe**

**Maroc: Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas  
(EB 2016/118/R.22)**

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 40,61 millions d'EUR et d'un don de 1,29 million d'EUR au Royaume du Maroc pour financer le Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas. Le représentant de l'Égypte au Conseil d'administration, au nom de la Liste C, a vivement appuyé le projet proposé, et a fait observer que l'approche socioéconomique et institutionnelle adoptée en termes de ciblage serait également favorable aux paysans sans terre, aux femmes chefs de ménage et aux jeunes. Le présent projet permettra de revitaliser les zones rurales et de réduire l'exode rural. Grâce à l'amélioration des systèmes d'irrigation, à l'adoption de techniques culturales améliorées et au développement des filières, il aura un impact de développement important,

accroîtra la résilience en milieu rural et favorisera la protection sociale. Concernant les activités d'élevage qu'il est prévu de réaliser, le Conseil a attiré l'attention sur le problème plus général de la résistance aux antimicrobiens (résistance aux antibiotiques) qui pourrait être à l'origine de risques non seulement au plan de la sécurité alimentaire, mais également pour la santé publique au sens large. Le Conseil s'est déclaré satisfait des réponses écrites reçues avant la session aux questions qu'il avait formulées. Mention a été faite des échanges portant sur les financements à venir (afin d'intervenir dans d'autres provinces de montagne) avec la Banque africaine de développement. Il a également pris acte que des fonds sont prévus afin de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre du projet. À propos de l'approche filière qu'il est proposé d'adopter, le Conseil d'administration a attiré l'attention sur le nouveau concept d'"agrégateurs", une innovation institutionnelle qui sera mise à profit pour attirer et mobiliser des investissements privés.

## **II. Proposition de don**

### **Proposition de don au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne (EB 2016/118/R.23)**

7. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un don de 425 000 USD au titre du guichet-pays spécifique à ABC Microfinance, entité privée et entreprise solidaire, en faveur du financement des jeunes ruraux par la diaspora malienne. Ce don est destiné à renforcer l'impact et la durabilité du programme de pays du FIDA au Mali, et à relier les jeunes bénéficiant de l'appui du Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux et du Programme de microfinance rurale aux migrants maliens et à leurs organisations par le biais d'une plateforme de financement participatif et des institutions de microfinance locales. Le Conseil d'administration s'est félicité des aspects novateurs que présente ce don et a demandé davantage d'informations sur des questions d'ordre opérationnel. Le chargé de programme de pays a fourni des précisions concernant la plateforme de financement participatif, ses avantages pour les jeunes Maliens, la participation du Gouvernement malien à l'initiative et la motivation des migrants à investir en faveur de celle-ci. Le Conseil d'administration a recommandé que, à l'avenir, les propositions de don à des entités du secteur privé fournissent davantage de renseignements sur l'institution bénéficiaire.